

Procès-verbal de l'exécutif du Comité de parents
Tenu le lundi 17 octobre 2022
Au CSSPÎ - 550, 53^e Avenue, Pointe-aux-trembles, H1A 2T7

PRÉSENCES

Président	Omar M'Zir
Vice-président	Godwin Degoh
Trésorier	Hassene Siby
Déléguée FCPQ avec droit de vote	Melha Kamel
Déléguée FCPQ sans droit de vote	Amel Medjahed

MEMBRES REPRÉSENTANT LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE :

Mtl-Est, de Pointe-Aux-Trembles et des écoles spécialisées	Marie-Christine Bruneau
Montréal-Nord et de Rivière-Des-Prairies	Franck N'Diaye
D'Anjou et de Saint-Léonard	Nasr Eddine Saih
Délégué CCT	René Jolin

Monsieur Omar M'Zir agit comme président d'assemblée et Madame Kellie Fournier Demers agit comme secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le quorum est constaté et l'assemblée débute à 18 h 30. Le Président fait la lecture de l'ordre du jour transmis dans l'avis de convocation.



2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'exécutif du 19 septembre 2022
4. Tour de table - Présentation
5. Explications détaillées du rôle de l'exécutif et du représentant
6. Projet de lettre aux directions de réseaux
7. Calendrier et heure
8. Comité de sélection CCSÉHDAA du 17 novembre 2022
9. Prévisions budgétaires (webinaires abonnement)
10. Rôle de chacun le 24 octobre 2022
 - a. Accueil
 - b. Ordre
 - c. Cartons de votes/documents
 - d. Gardien du temps
 - e. Fermeture de salle
11. Rencontre réseaux du 21 novembre 2022
12. Varia

13. Prochaine rencontre le 14 novembre 2022
14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Melha Kamel
Appuyé par Marie-Christine Bruneau

Que l'ordre du jour soumis soit adopté tel que rédigé.

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »



3. Adoption du procès-verbal de l'exécutif du 19 septembre 2022

Proposé par Omar M'Zir
Appuyé par René Jolin

QUE le procès-verbal du 19 septembre 2022 soit adopté avec modifications mineures.



4. Tour de table - Présentation

M. Omar M'Zir demande à tous les membres de se présenter et d'expliquer leur parcours et leur motivation à faire partie du comité exécutif.



5. Explications détaillées du rôle de l'exécutif et du représentant

Le Président rappelle que le Comité de parents est une instance consultative et non décisionnelle. Il mentionne également que le comité de parents est une courroie de transmission entre le conseil d'établissement et le conseil d'administration. De son côté, le rôle du Comité exécutif est essentiellement de préparer les rencontres du Comité de parents. Le représentant réseau, quant à lui, a pour rôle de recevoir les enjeux qui relèvent de son secteur et d'animer les rencontres réseaux.

M. Franck N'Diaye demande si nous pouvons avoir accès aux adresses courriels des parents de son réseau. Mme Marie-Christine Bruneau lui explique que ce sont principalement les parents qui écrivent directement aux représentants réseaux ou à la secrétaire du CP qui, elle, retransfère l'information aux représentants réseaux.

M. Franck N'Diaye mentionne que nous pouvons être un lien de transmission d'informations importantes pour les CÉ dans les écoles.

M. Godwin Degoh, vice-président, demande si c'est possible d'avoir plus de pouvoir décisionnel.
M. René Jolin mentionne que le Comité de parents est régi par la Loi sur l'instruction publique (LIP) et que, malheureusement, nous ne pouvons changer cela car il faudrait amender cette loi.

Mme Marie-Christine Bruneau se questionne sur le partage d'information entre le comité de parents et le CA. M. M'zir lui répond que c'est lui qui communiquera directement avec Mme Lyne Guérin et M. Luis R. Galvez pour que l'information se rende adéquatement.

M. Omar M'Zir mentionne son étonnement quant au fait que le Président du comité de parents ne soit pas présent au Conseil d'administration. René Jolin mentionne que pour faire partie du CA, il faudrait qu'un membre du comité de parents se fasse élire au CA et obtienne un siège. René Jolin souligne que sans siège, il serait quand même possible d'être seulement observateur sans devoir modifier la régie interne. Marie-Christine Bruneau propose au Président d'en discuter avec Mme Lyne Guérin.

Concernant les réunions du Conseil d'établissement, le Président mentionne que le parent a le droit de poser toutes les questions nécessaires. Les formations et les capsules offertes aux parents sont obligatoires et importantes pour les décisions à prendre et leur rôle à jouer au sein du CÉ.



6. Projet de lettre aux directions de réseaux

Le Président demande à Kellie Fournier Demers, la secrétaire, d'envoyer une lettre aux directeurs de réseaux pour leur présenter le représentant de son réseau au Comité de parents.

M. Franck N'Diaye demande à la secrétaire d'inclure dans le courriel une demande aux directeurs de réseaux pour que leur courriel soit transmis aux représentants réseaux.

M. René Jolin soulève le fait qu'il serait intéressant d'inviter les directeurs de réseaux à la prochaine rencontre réseau du 21 novembre 2022.



7. Calendrier et heure

Il est convenu que les rencontres de l'exécutif soient toujours en présentiel au CSSPÎ, à 18h30. Il est également convenu que les rencontres du Comité de parents soient en alternance entre le virtuel et le présentiel, à 18h45. Les rencontres en présentiel du Comité de parents se feront en alternance entre le CSSPÎ et l'école secondaire Calixa-Lavallée. Ceci peut être modifié si la météo n'est pas favorable par exemple.

Rencontres du Comité de parents :

- 24 octobre 2022 : visioconférence, TEAMS
- 21 novembre 2022 : présentiel, CSSPÎ
- 12 décembre 2022 : visioconférence, TEAMS
- 16 janvier 2023 : visioconférence, TEAMS
- 20 février 2023 : présentiel, Calixa-Lavallée
- 20 mars 2023 : présentiel, CSSPÎ
- 24 avril 2023 : présentiel, lieu à déterminer
- 22 mai 2023 : présentiel, rencontres au niveau de chaque réseau, à confirmer
- 12 juin 2023 : présentiel, Souper au restaurant le Max-Rupp



8. Comité de sélection CCSÉHDAA du 17 novembre 2022

Nous avons besoin de 2 membres du Comité de parents pour faire partie du comité de sélection du CCSÉHDAA lors de la rencontre du 17 novembre 2022. Les 2 membres seront décidés lors de la rencontre du CP du 24 octobre prochain.

Les parents qui désirent être dans le Comité CCSÉHDAA doivent remplir et envoyer leur formulaire, disponible sur le site web du CSSPÎ, à l'adresse courriel du Comité de parents. Ils ont jusqu'au 4 novembre 2022 pour déposer leur candidature.



9. Prévisions budgétaires (webinaires abonnement)

Le Président demande à la secrétaire administrative de transmettre le bilan financier au trésorier pour cette année pour qu'il puisse être en mesure de répondre aux questionnements des parents lors de la prochaine rencontre du Comité de parents.

Le Comité de parents paie un montant par année pour avoir accès aux webinaires de la FCTQ. Ce montant sera également transmis au trésorier.

Mme Melha Kamel enverra à Kellie Fournier Demers le lien pour les webinaires et nous pourrons l'introduire à la présentation du prochain Comité de parents pour les parents qui seraient intéressés.



10. Rôle de chacun le 24 octobre 2022

Étant donné que la prochaine rencontre sera en mode virtuel, nous aurons seulement besoin d'un gardien du temps. M. René Jolin effectuera cette tâche.



11. Rencontre réseaux du 21 novembre 2022

2 à 3 rencontres réseaux sont organisées par année. Pour la 1^{ère} rencontre, nous irons avec une discussion ouverte pour que tous puissent amener leur point et leur interrogation pour l'année. Nous demanderons de mentionner les bons coups faits dans les écoles pour partir la discussion d'une façon positive. Les rencontres réseaux seront animées par les représentants réseaux.



12. Varia

L'organisme Troisième Avenue demande de venir faire une légère présentation lors du prochain Comité de parents. M. Hassene Siby propose de rediriger l'organisme vers les CÉ des écoles du secteur Saint-Léonard, car leur voix aura plus d'impact dans les écoles que dans le comité exécutif.



13. Prochaine rencontre le 14 novembre 2022

La prochaine rencontre des membres de l'exécutif aura lieu le 14 novembre 2022, à 18 h 30.



14. Levée de l'assemblée

À 20 h 55, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Proposé par Melha Kamel

Appuyé par Marie-Christine Bruneau

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »

